

MESSAGE DU MAIRE

JOURNÉES DE LA CULTURE : Sincères félicitations et remerciements chaleureux à Madame Annette Condé, pour sa formidable implication à la réalisation des Journées de la Culture 2010.

Merci aux bénévoles qui ont oeuvré à différents niveaux en offrant leur plein soutien à l'organisation des activités. Merci aux citoyens et citoyennes pour leur participation.

C'est grâce à la coopération fructueuse de personnes passionnées de culture que l'événement a pu connaître une fois de plus cette année, un franc succès. Vous pouvez en être très fier(e)s!

Avec l'assurance de mes sentiments très cordiaux, je remercie vivement chacun et chacune d'entre vous.

PRIX DOLLARD-MORIN : C'est avec un immense plaisir que la Municipalité de Saint-Adelphe a inscrit une de ses grandes bénévoles au Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLS) : Madame Line Lapointe.

Son engagement exceptionnel depuis plus de 7 années à la présidence du Centre des Loisirs de St-Adelphe en faisait une candidate par excellence.

Parmi ses accomplissements, soulignons le parrainage d'un projet permettant la réalisation d'une aire de jeux dans le parc municipal qui fait le bonheur des enfants. Elle a collaboré également à l'élaboration d'un nouveau module de jeux pour le 3^e cycle de l'école primaire et pour l'aménagement d'un sentier de course et l'installation de bancs de parc.

Également, les équipes de différentes disciplines sportives peuvent compter sur son entière disponibilité quand vient le temps de faciliter l'organisation de leurs activités : terrains, patinoire, immeubles et équipements sont mis à leur disposition en temps et lieux, dans les meilleures conditions possibles.

Soucieuse de créer un environnement sain par l'activité physique et d'encourager de bonnes habitudes de vie, elle organise à chaque année dans le cadre du Programme Plaisirs d'hiver de Kino-Québec l'activité « Clair de lune ».

Sa contribution au bon fonctionnement de la Maison des Jeunes encourage la participation sociale et l'implication de jeunes adolescents(es) dans leur milieu de vie. Elle y voit un lieu enrichissant pour les jeunes qui veulent partager leur créativité, sociabiliser, tenir des ateliers etc...

La persévérance de ses efforts et son goût du volontariat l'ont conduite à la réalisation de l'activité Saint-Adelphe en lumières qui se veut un concours de décorations extérieures illuminées pour Noël, avec balades gratuites en voitures tirées par des chevaux, le tout suivi d'un goûter amical qui suscite des échanges cordiaux entre citoyens.

Mettons également en valeur sa participation annuelle à la préparation du dépouillement de l'arbre de Noël qui permet aux enfants d'ici de rencontrer le Père Noël et la Fée des étoiles avec remise de cadeaux.

Sa grandeur d'âme la porte également à superviser à chaque été un camp de jour qui permet à des étudiants d'obtenir un emploi d'été saisonnier et qui permet à des enfants d'occuper agréablement leur temps grâce à des activités d'animation enrichissantes.

Solidaire des organismes du milieu, elle n'hésite pas à offrir bénévolement ses services à la tenue d'un mini-restaurant dont les profits sont versés au Centre des loisirs.

Elle contribue à l'organisation de la Semaine de relâche qui se veut une belle occasion de participer en famille à des activités de détente.

Devant une générosité aussi débordante et un tel dévouement, nous considérons que madame Lapointe est source de fierté locale, et la candidate par excellence pour le Prix Dollard-Morin.

En date du 7 octobre 2010, suite à la présentation de sa candidature au prix Dollard-Morin, madame Lapointe recevait à Trois-Rivières, un certificat de reconnaissance des mains de M. Pierre Tremblay, président de l'URLS. Nous la félicitons de tout cœur et la remercions sincèrement pour la sollicitude qu'elle démontre à l'égard de l'être humain.

Merci infiniment madame Lapointe.

(Pour les personnes intéressées à lire le texte intégral présenté par la municipalité pour sa mise en nomination, il est disponible sur le site Web de la municipalité.)

Paul Labranche, Maire (Reflet d'octobre 2010)